



## RAPPORT DE MISSION A KOUSSERI

<b>De</b>	AICHA MOUSSA	<b>Date de départ et de retour</b>	Départ: 27/12/2010 Retour: 30/12/2010
<b>Détails de la mission/ ou de l'atelier</b>	<p>La Mission de l'équipe du Projet Pastoralisme dans le Logone et Chari s'est déroulée en trois(03) jours. La mission consistait en une prise de contact avec les différents partenaires et acteurs du projet dans l'optique d'avoir une idée de la mise en œuvre de celui-ci. Aussi, les échanges ont eu lieu avec (i) les autorités d'une part et d'autre part avec (ii) les conservateurs et les éleveurs.</p> <p><b>1- Les échanges avec les autorités.</b></p> <p>Il s'agit notamment des autorités administratives. Après la rencontre avec ces dernières, un constat est clair : le pastoralisme connaît d'énormes difficultés dans la Région. Bien qu'elles aient assuré à l'équipe du Projet tout leur soutien, il n'en demeure pas moins qu'elles aient émis le vœu de voir des actions concrètes de la part du Projet qui seraient bénéfiques à leurs populations.</p> <p><b>2- Les échanges avec les Conservateurs et les autres acteurs.</b></p> <p>a)- Avec les Conservateurs.</p> <p>L'arrêt au Parc National de Waza a permis de rencontrer l'adjoint au Conservateur. Ce dernier tout comme celui de Kalamaloué (à Kousséri) a relevé que les éleveurs constituent un frein réel à l'exercice de leur fonction dans le cadre de la préservation de la faune sauvage. En effet, les éleveurs (transhumants et sédentaires) en quête de pâturage pour leur bétail et du bois de chauffe dégradent considérablement les aires protégées et contribuent par leur présence à éloigner la faune sauvage lorsqu'elle n'est pas abattue. Bien plus d'après les conservateurs des aires protégées, les transhumants en provenance du Nigéria ou du Niger se munissent des laissez-passer qui leur donnent le</p>	<b>Pays et ville ou localité visitée</b>	Cameroun/Mora/Waza/Kousséri /Logone Birni.

	<p>droit de couper du bois et d'effectuer leur transhumance au moment voulu. A Waza par exemple, le village qui se trouve dans le Parc n'est pas pour faciliter les choses.</p> <p>b)- Avec les éleveurs.</p> <p>Les éleveurs posent leur problème en termes d'absence ou rareté du pâturage pour le bétail, les mouvements des transhumants en quête de pâturage participent à la réduire ces espaces. Il est aussi à noter l'absence d'une organisation locale pour la défense des intérêts des éleveurs, le manque de délimitation des pistes à bétail et l'absence de conservation de foin en prévision aux périodes de soudure. Les inondations qui dévastent tout sur leur passage suivies de la baisse des eaux qui constituent le moment propice tant pour les éleveurs, pêcheurs que pour les agriculteurs sont récurrentes.</p> <p>c)- Avec les ONG locales et Associations.</p> <p>A Mora, l'équipe du Projet a rencontré deux structures locales avec lesquelles elle a eu des échanges : La cellule d'Appui au Développement Local Participatif Intégré(CADEPI) et la fédération des éleveurs de Bovins(FEB) à travers son Président. Ce dernier a estimé que l'UICN par ce Projet pourrait appuyer l'élaboration du Code Pastoral en cours. Quant à lui, il a une bonne connaissance du terrain, de la problématique du pastoralisme dans tout le pays et la sécurisation et le zonage des couloirs de transhumance.</p> <p>A la CADEPI, le personnel a remis un document de présentation de la structure à l'équipe du projet et a souhaité travailler avec elle notamment dans la Gestion des ressources naturelles, le gestion des conflits agro-pastoraux, l'aménagement des espaces pastoraux et la délimitation des couloirs de transhumance ;</p>		
<b>Personnes rencontrées</b>	Les autorités administratives (préfet du Logone et Chari, les sous-préfets du logone Birni et de Waza), les autorités	<b>Prise en charge de la</b>	PROJET PASTORALISME

	traditionnelles (sultans de Kousséri et du Logone Birni, les chefs de canton de waza, de Zigua ziguagué, Goudini et Houlouf), les délégués départementaux des Ministère de l'Elevage, de l'Environnement, des Forêts et de la Faune, les conservateurs des parcs de waza et kalamaloué, le Président de la FEB, et le personnel de la CADEPI.	<b>mission</b>	
--	---	----------------	--

### **Objectif de la mission.**

- Prendre contact avec les partenaires du projet ainsi qu'avec les potentiels partenaires ;
- Echanger avec les différents acteurs sur la mise en œuvre du projet.

### **Résultats de la mission.**

- L'équipe du Projet a pris des contacts nécessaires avec les autorités administratives et traditionnelles et les délégués départementaux en charge de l'élevage et de l'environnement ;
- L'un des sites du Projet à savoir le Parc National de Waza a été visité ;
- Des échanges ont eu lieu entre l'UICN et les conservateurs du PNW et de la Reserve Kalamaloué ;
- Les acteurs ont donné à l'UICN des orientations nécessaires pour la mise en œuvre du Projet.

### **Point d'action et personnes responsables.**

- 

### **Autres commentaires.**

- La mission s'est bien passée. L'équipe du projet a été bien accueillie partout où elle s'est rendue.
- Les chefs des cantons de Ziguagué, de Houlouf et de Goudini ont fait état de ce que, la pêche est l'activité qui est le plus menée et les conflits entre les éleveurs et pêcheurs sont de ce fait inévitables. De Goudini à Hallé, d'après le chef de ce canton, la pêche est l'activité dominante. Les pêcheurs creusent des canaux d'irrigation et attendent l'inondation pour faire rentrer du poisson.

### **Conclusions et recommandations.**

Cette mission effectuée par l'équipe du Projet a été édifiante à plus d'un titre. Aussi, les acteurs rencontrés ont émis les esquisses de solutions suivantes ;

- Le développement des forêts communautaires à l'instar de celle située dans la zone de Houlouf qui, d'après son chef de canton a permis aux éleveurs de la zone de nourrir leur bétail à condition d'obtenir une permission auprès du chef.
- La mise sur pied des textes réglementant les activités récurrentes ici (agriculture, pêche et élevage ;
- Délimitation des couloirs pour chaque secteur d'activité ;

- Appuyer les actions en direction de la mise sur pied des textes visant la résolution des conflits tels que le Code pastoral;